LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE

SEPT / OCT / NOV 2025

SOMMAIRE

Infos Mairie..... P. 2
La Vie des Commissions..... P. 6
La Vie Associative..... P. 11
Le Dossier..... P. 17
Infos Générales..... P. 18
À vos Agendas..... P. 20

Hommage à Gérard Sainfort, Maire Honoraire de Saint-Aupre

P. 3

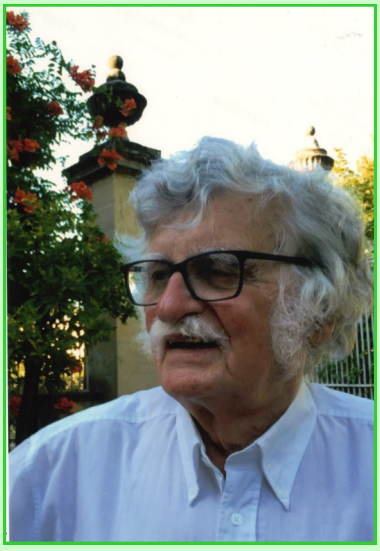

TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- **Site internet : www.st-aupre.fr**
- **appli mobile IntraMuros**

Saint-Aupre en direct sur votre mobile !

INFOS MAIRIE

Le mot du Maire

Chères Saintaupriennes,
Chers Saintaupriens,

J'espère que chacun d'entre vous a passé de bonnes vacances, profité de l'été et a pu décompresser comme il se doit !

Au niveau national, l'été a été marqué une nouvelle fois par la sécheresse, de violents orages, des incendies d'une extrême violence.
À Saint-Aupre, un évènement peu commun nous a tous surpris le 22 juillet... l'arrivée de gens du voyage issus de la communauté évangéliste, évènement "hors norme" pour notre petite commune.
Comme déjà évoqué lors de mon communiqué sur nos supports de communication, la gestion de cette situation n'était pas simple. Aujourd'hui, nous pouvons tout de même faire le constat qu'il n'y a pas eu de problèmes majeurs et que la cohabitation, forcée, n'a pas été émaillée par divers incidents, ce qui n'est pas toujours le cas comme vous le savez.
Aussi, je sais que certaines et certains ont pu être étonnés par ma façon de gérer. Je remercie encore une fois les élus de Saint-Aupre, les agents et certains concitoyens pour leur soutien et leur proposition d'aide, en cette période "dont on n'avait pas besoin".
J'ai un autre sentiment envers des individus qui ont pris le temps de laisser des mots anonymes dans la boîte aux lettres de la mairie, me félicitant d'avoir une si grande famille, des "il fallait pas faire comme ça"... je ne parlerai pas des incendies volontaires sur le secteur du Barreau, de mes poubelles, ce qui est digne de personnes très courageuses.

En ce qui concerne l'activité communale, nous sommes soulagés d'avoir appris très récemment que les travaux pour sauver notre étang des Chartreux pouvaient enfin débuter. Tous les feux sont au vert et croyez moi, ce n'était pas chose simple non plus !
L'étude pour la rénovation des logements communaux est rendue et les choix techniques arrivent pour commencer la rénovation du bâtiment 53, La Maladière, tout comme l'étude de sol de la cour d'école.
Je vous laisse le soin de parcourir ce bulletin pour de plus amples informations.

Une bien triste nouvelle nous est récemment parvenue, celle du décès de Gérard Sainfort, Maire de Saint-Aupre de 1971 à 1989.
Gérard était un homme fortement engagé pour la vie de sa commune, a énormément œuvré durant ces trois mandats et bien au-delà, toujours impliqué dans la vie associative.
Il est à l'origine des fêtes des Henriades et de l'arrivée de la Foire aux Chèvres dans le centre village.
Représentant la commune au sein du SMAV, il a été choisi pour travailler sur la problématique de l'eau potable sur le territoire, afin que l'eau potable arrive sur de nombreuses communes. Cela débouchera par la création de la régie des eaux en 1978. Un article mettant à l'honneur Gérard a été rédigé dans cette édition.

La Foire à laquelle tenait tant Gérard arrive à grands pas. Comme d'habitude, notre Foire aux Chèvres sera appréciée, en espérant que le soleil soit au rdv.

Je remercie le Comité des Fêtes de Saint-Aupre, l'ensemble des bénévoles qui prennent de leur temps pour que ce moment festif soit une réussite.
J'ai pu remarquer, lors de la réunion des bénévoles, que les personnes impliquées depuis des années répondaient une nouvelle fois "présent", tout comme des nouveaux administrés installés depuis peu sur la commune, ce qui est fort appréciable.
Merci à toutes et à tous! Merci aussi aux services administratifs et techniques de la mairie, qui sont aussi à pied d'œuvre pour cet évènement ainsi qu'aux élus participants.

L'ensemble des élus, les agents se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et bonne rentrée !

Votre Maire, Patrick Buisson

Toutes nos condoléances à la famille, aux amis, de

Michel DELPHIN
Décédé le 09 juillet 2025

Gérard SAINFORT
Décédé le 25 août 2025

Nous souhaitons la bienvenue à

Milo FERMOND né le 14 août 2025
- Ture -

Hommage à Gérard Sainfort - Maire Honoraire de Saint-Aupre

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris le décès de Gérard Sainfort, ancien maire de Saint-Aupre, survenu le 25 août dernier. Pendant près de vingt ans, de 1971 à 1989, il a incarné avec passion et dévouement l'âme de notre village, laissant derrière lui un héritage précieux et des souvenirs inoubliables.

Originaire de Gironde, Gérard Sainfort a d'abord posé ses valises à Grenoble, où il occupait le poste de Directeur Adjoint du CENG. Mais c'est à Saint-Aupre, où il venait régulièrement en vacances à la Rossetière, qu'il a trouvé son véritable port d'attache.
Séduit par la douceur de vie et la beauté de notre campagne, il y a installé sa famille et s'y est pleinement investi, devenant rapidement une figure incontournable de la vie locale.

En tant que maire, Gérard Sainfort a toujours œuvré pour le développement de Saint-Aupre, tout en préservant le charme et la tranquillité qui font la richesse de notre village. Il a su allier modernité et tradition, laissant une empreinte durable dans le cœur des Saint-Aupriens. Qui n'a pas entendu parler des fameuses Henriades, ces fêtes estivales animées qui, chaque début juillet, mettaient le village en effervescence ? Les plus anciens s'en souviennent encore avec nostalgie, tant ces moments étaient synonymes de joie et de convivialité. Et que dire de la Foire aux Chèvres, qu'il a relancée en 1979 et qui, depuis, ne cesse de rassembler petits et grands chaque année ?

Foire aux Chèvres 2012 avec César Delphin, ancien Maire

Gérard Sainfort était un bâtisseur, toujours à l'écoute et entouré de bonnes volontés. Grâce à son initiative et à l'aide de M. Jean-Claude Eudes, chef de chantier chez *Richier*, qui passait ses vacances à Saint-Aupre le Haut, la commune a pu racheter le terrain sur lequel il a fait creuser gracieusement l'étang des Chartreux lors d'essais d'engins de chantier.

Il a aussi veillé à améliorer le quotidien des habitants en faisant goudronner de nombreuses routes communales, en élargissant des virages dangereux, et en créant le parking du Grand Vivier.

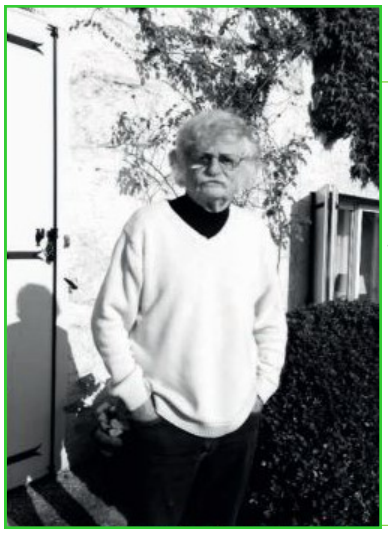

©Pays Voironnais-Livre 50 ans-2023

Homme de dialogue, Gérard Sainfort n'aimait pas les conflits et faisait toujours de son mieux pour satisfaire tout le monde. Dès son premier mandat, il a œuvré pour maintenir l'école du village en réunissant les deux écoles, celle du Haut et celle du Bas.

C'est aussi sous son impulsion que la salle des fêtes a vu le jour, lieu de rassemblement et de fêtes qui a marqué plusieurs générations.

Face à la menace d'effondrement de l'église du bas, il n'a pas hésité à se battre pour trouver les subventions nécessaires et sauver ce patrimoine cher à tous. Grâce à lui, l'église a pu être consolidée et les deux petites salles associatives, sur les côtés de l'église, toujours très utilisées aujourd'hui, ont été créées.

Pendant son troisième mandat, il a également réhabilité l'ancienne mairie, route de la Maladière, en logements communaux.

Foire aux Chèvres 1986 avec Gisèle Durand conseillère municipale et Marcel Billion-Grand, 1er Adjoint

Passionné par la vie associative, il a fondé le Foyer Sully et le Comité des Fêtes, deux piliers de la vie locale qui perpétuent encore aujourd'hui son esprit d'ouverture et de partage.
On se souvient aussi des deux courts de tennis à l'entrée de l'actuelle ZA La Bouboutière, puis du projet d'un terrain de golf au marais, projet non abouti et enfin de la création et du développement de la Zone Artisanale La Bouboutière, toujours à son initiative.

Une autre réalisation importante fut la mutualisation des services des pompiers, permettant une intervention plus rapide sur la commune. Les pompiers de Crossey ont pu recruter des pompiers à Saint-Aupre et intervenir sur la commune (auparavant, il fallait faire appel aux pompiers de Voiron).

Avec les pompiers de Crossey/Saint-Aupre dans les années 1980 aux Brosses.

Son engagement ne s'est pas limité aux frontières de Saint-Aupre : en tant que représentant de la commune, Vice-Président délégué à l'Eau au SMAV, il a joué un rôle clé dans l'arrivée de l'eau potable dans la commune, puis s'est investi dans la modernisation des communes, notamment en permettant l'installation des premiers systèmes informatiques. Visionnaire, il a fait de la mairie de Saint-Aupre l'une des premières équipées du Minitel (!) outil révolutionnaire pour informer les habitants.
Gérard Sainfort était avant tout un homme sociable, toujours disponible, à l'écoute, et soucieux du bien-être de chacun. Il a marqué son époque par sa générosité, son dynamisme et son amour pour Saint-Aupre. Aujourd'hui, c'est un ami, un voisin, un maire exemplaire qui nous quitte, mais son héritage et ses valeurs continueront de nous inspirer.

Merci, Gérard, pour tout ce que vous avez apporté à notre village. Vous resterez dans nos mémoires comme une figure chaleureuse et bienveillante, qui a su faire de Saint-Aupre un lieu où il fait bon vivre.

A l'origine de ce projet...

M. G. Sainfort

M. G. Freydier

M. Gérard Sainfort, Maire de St-Aupre et ingénieur au centre d'Energie nucléaire, est l'homme, grâce auquel la régie des Eaux du voironnais a pu voir le jour.
Durant près de 3 ans, M. Sainfort, a, en effet animé de multiples réunions de travail consacrées à ce problème.
Il fallait avoir une certaine foi... la complexité des problèmes, des situations extrêmement diverses entre les communes du voironnais, les hésitations des élus n'ont pas entamé un seul instant l'optimisme et la volonté du Maire de St-Aupre.
Cette tâche accomplie, M. Sainfort s'est retiré pour laisser la présidence de la régie des Eaux à un élu de Voiron en estimant qu'il appartenait à la ville centre, d'en assumer désormais la responsabilité.
M. Gaston Freydier, Adjoint au Député-Maire de Voiron assure aujourd'hui la présidence de la régie.

1979 - Article « Le Tambour de ville du Voironnais » - Régie des Eaux du SMAV

Gérard Sainfort entouré de Colette Barthes, secrétaire de mairie et les élus du Conseil municipal en 1989

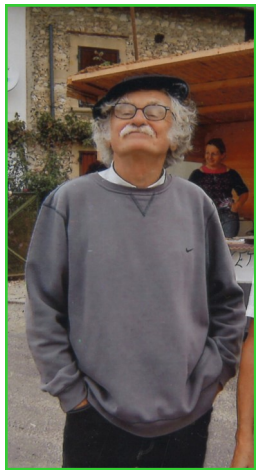

Merci à Colette Barthes, César Delphin, Gilbert Barral et Maurice Delphin pour l'aide à la rédaction et à la documentation de cet article.

Ouverture de la chasse, comment partager la forêt avec les promeneurs ?

Ouverture de la chasse au tir et de la chasse au vol
du 14 septembre 2025 au 28 février 2026
(arrêté préfectoral n°2025-06-26-00010).

Durant cette période, nous devons tous être **vigilants**, chasseurs comme randonneurs.

N'oubliez pas de porter des **gilets fluorescents** lors de vos randonnées, ou de vous vêtir de couleur vives, et **restez sur les sentiers connus et fréquentés.**

Si vous entendez des indices qu'une chasse est en cours ou que des chasseurs sont à proximité :

- Faire connaître votre présence aux chasseurs en essayant de ne pas perturber la chasse.
- Faites-vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas.
- Faites-vous entendre en parlant éventuellement.

Une fois qu'un chasseur (ou plusieurs) vous a vu, allez à sa rencontre pour en savoir plus.

La chasse est <u>interdite</u> tous les vendredis,

jours fériés inclus.

Rappel : à partir du 1er novembre et jusqu'au 31 mars

Pour rappel, dans les zones montagneuses, dont l'ensemble de la commune fait partie, délimitées par des panneaux, tous les véhicules à quatre roues et plus (véhicules légers, utilitaires, camping-cars, autocars, bus et poids-lourds) doivent être équipés de pneus spécifiques (ou avoir des chaînes ou des chaussettes dans leur coffre).

Attention, depuis le 1er novembre 2024, les pneus portant seulement **le marquage M+S (Mud + Snow) ne sont plus acceptés**.

Seuls **les pneus 3PMSF** sont admis en équivalence aux chaînes (3PMSF est l'acronyme de « Three peak mountain snow flake » qui signifie « Montagne à trois pics avec un flocon de neige »).

L'achat et l'utilisation d'autres « pneus neige » restent possibles, mais les usagers devront dans ce cas détenir également des chaînes.

Le marquage 3PMSF est le seul garant d'une performance hivernale en toute condition car il se base sur un test européen normalisé de performance de traction des pneumatiques.

Toutes les infos sur le site de la Préfecture :
https://www.isere.gouv.fr/

Période hivernale et routes communales

Afin de préparer la saison hivernale, les personnes qui souhaitent renouveler leur convention de **déneigement** pour l'hiver 2025-2026, voudront bien faire le nécessaire auprès du **secrétariat de mairie**

<u>avant le 10 novembre</u>

Pour tous, nous réitérons nos conseils afin que le déneigement puisse se faire dans les meilleures conditions possibles. Aussi, nous vous remercions de **ne pas encombrer les routes communales (stationnement, branches d'arbres, poubelles) et de maintenir leurs abords propres.**

Cérémonie du 11 Novembre

Mardi 11 Novembre

8h45 à Saint-Aupre le Haut

9h30 à Saint-Aupre le Bas

Dates des élections municipales

Les prochaines élections sont les **élections municipales**.
Elles auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.
Sauf situation particulière, la date précise d'une élection est fixée par le décret de convocation des électeurs. Ce décret est publié dans un délai qui varie selon l'élection concernée.
Si vous souhaitez **vous inscrire** ou **vérifier votre inscription** sur les listes électorales, consultez le site **www.service-public.fr**

Remerciements à Alain Renaud

Certains d'entre vous avaient peut-être remarqué qu'il manquait la plaque du chiffre **IV** sur le cadran de l'horloge du clocher de l'église du village.
Celle-ci était tombée il y a quelque temps au pied du toit du clocher. Étant donné la hauteur de celui-ci, nos agents techniques ne pouvaient pas réaliser ces travaux spécialisés.

Alain Renaud et son équipe -société **Renaud Interfaces** - sont intervenus gracieusement pour résoudre ce problème sur le clocher de l'église.
La plaque a bien été remise en place, et la municipalité tient à remercier chaleureusement toute l'équipe d'Alain Renaud, spécialiste des travaux acrobatiques.

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

Après-midi Jeux à Saint-Aupre

Le samedi 28 juin, un après-midi jeux était organisé par l'AEJ en partenariat avec la Mairie de Saint-Aupre et la Bibliothèque de Saint-Etienne de Crossey au City Stade de Saint-Aupre.

Les températures très élevées ce jour-là nous ont faits déplacer cette animation au samedi matin, et le partage de ce moment convivial dans le cadre ombragé des Grands Prés a été apprécié.
Parents et enfants de tous âges étaient au rendez-vous pour profiter des jeux proposés (tir à l'arc, jeux de ballon sur le City Stade, jeux de société, jeux en bois…).
Comme l'année dernière, un coin lecture était installé qui proposait transats, poufs… créant un espace confortable et reposant, bien apprécié par les parents et les plus petits.

Rentrée scolaire

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'Ecole du Tilleul accueille 78 enfants, répartis dans 4 classes.
19 enfants, en CM2 l'année dernière, sont partis au Collège, et 10 enfants font leur rentrée à l'école en Petite Section.

Nous souhaitons la bienvenue à **Laura Pernet** qui prendra en charge la classe de Petite Section, Moyenne Section et une partie d'élèves de Grande Section, ce qui représente 20 enfants.
Christine Collombet, qui assure la Direction de l'Ecole, aura en charge 6 élèves de Grande Section et 11 CP. Elle est déchargée de classe le mardi pour gérer l'administratif de l'école et les relations avec le rectorat et la mairie. Son jour de décharge sera assuré en classe par **Marie Deshays**.
Ces 2 classes bénéficieront de la présence d'un agent communal chaque jour de la semaine : Camille Giacchetto interviendra en tant qu'ATSEM dans la classe des maternelles toute la journée, Florence Bayon sera présente dans la classe de Grande Section/CP une partie de la matinée.
Franck Palas enseignera aux CE2/CM1 soit 20 élèves et **Stéphanie Perrin** aura en charge 21 élèves, sur les niveaux CE1 et CM2.

L'équipe d'agents communaux comprend également Alice Dorne et Dolorès Boizard.
Les agents communaux assurent la garderie du matin et du soir, l'accompagnement des enfants dans le bus, le ménage des classes et des bâtiments communaux, et le service des repas, auquel participe également Nelly Gibert.

Marie-Noëlle IRVINE,
Adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse

Cantine scolaire

Depuis septembre 2023, la Mairie a mis en place la tarification sociale des repas : ce dispositif proposé par l'État permet aux familles ayant un faible Quotient Familial de ne payer qu'**1€ le repas.**
Sur l'année scolaire 2024/2025, ce sont 17 familles qui ont pu profiter de ce dispositif.
Ce tarif social à 1€ est maintenu pour l'année scolaire 2025/2026.

En septembre dernier, nous avions choisi de ne pas répercuter la hausse de prix appliquée par API qui nous fournit les repas. Toutefois, une nouvelle hausse à partir de septembre 2025 nous oblige à revoir les tarifs pour les 2 tranches supérieures de Quotient Familial.
Le tarif passe de 3,50€ à 3,60€ (5,10€ en incluant le temps garderie) et de 4,30€ à 4,40€ (5,90€ en incluant le temps de garderie).

M. le Maire, les élus, les enseignants et élèves le jour de rentrée

Une nouvelle vie pour l'étang des Chartreux

La municipalité a enfin réussi à obtenir tous les feux verts pour démarrer le projet de réhabilitation de l'étang des Chartreux : dossier extrêmement complexe sur la plan administratif vis à vis de la Direction Départementale des Territoires (DDT), de la Police de l'eau et de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Notre étang était en fâcheuse posture compte tenu en particulier d'une invasion d'algues indésirables et d'autres facteurs reliés au réchauffement climatique. La pêche loisir était devenu très difficile voire impossible.
Cet étang n'ayant plus été vidangé ni curé depuis plus de 25 années, il s'est aussi envasé considérablement.

Les élus travaillent sur ce dossier depuis 3 ans maintenant et un plan d'action a été élaboré en collaboration avec la DDT et l'OFB ainsi que le Syndicat des Étangs.

Une mise à sec lente et minutieuse est donc entreprise à partir du début de ce mois de septembre. Elle permettra d'organiser une séance de pêche le samedi 13 septembre sous la direction d'un pêcheur pisciculteur professionnel afin de récupérer les poissons actuellement présents.

Après une période de drainage et un constat sur l'état des digues, il sera décidé des travaux à effectuer : drainage, construction d'un système de vidange (l'ouvrage actuel n'est plus opérationnel) et réfection des digues.

La durée de l'à sec dépendra donc de ce constat et de l'étendue des travaux à réaliser.
La remise en eau sera ensuite possible ainsi que le rempoissonnement pour que l'activité pêche puisse reprendre dans les meilleures conditions.

Nous aurons ainsi un plan d'eau que nous pourrons entretenir et réguler de façon pratique.

Ces aménagements sont réalisés dans le respect strict des règles de préservation de la biodiversité pour ce site qui est un des trésors de notre patrimoine communal.
Les coûts de ce chantier sont couverts par la commune et par les aides qui ont été sollicitées et obtenues auprès du Département, du Pays Voironnais, et d'autres organismes.

Pour le 13 septembre, les volontaires souhaitant participer à la récupération des poissons seront les bienvenus.

Pierre GALLAND
Conseiller délégué
Commission Environnement

Ambroisie

Ne relâchez pas votre vigilance.

Nous sommes en pleine période de floraison pour l'ambroisie : arrachez sans pitié les plants que vous pouvez trouver !

Frelon asiatique

Les pièges à frelons sont toujours d'actualité car ils permettent d'éliminer les futures reines.
C'est valable jusqu'au premiers froids (fin octobre, début novembre).

Vous trouverez toutes les infos utiles sur notre dernier bulletin municipal.

Et n'oubliez pas de signaler la présence des frelons ou de nids sur le site www.frelonsasiatiques.fr

COMMISSION URBANISME

Réglementation en cours et point sur le projet PLU

Notre commune est toujours en RNU (depuis 2016, fin dudit POS), assujettie à la Loi Montagne, à la carte des aléas 2021 et bien sûr aux textes et lois en vigueur.

Pour ce qui est de l'avancement de notre PLU, après défaillance de notre urbaniste qui avait été choisi initialement, un nouveau prestataire a pris la suite de cette étude en début d'année, ce qui nous a occasionné un peu de retard.
Le dossier PLU avance avec la prise en compte des exigences du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et bien sûr de la carte des aléas.

Il semblerait que certains de nos administrés n'aient pas connaissance des obligations concernant les déclarations en termes d'urbanisme. En effet, nous sommes confrontés à quelques concitoyens qui entreprennent des travaux sans aucune autorisation ou des réalisations non conformes par rapport aux autorisations initiales (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux - DAACT).
Nous passons malheureusement beaucoup de temps et de perte d'énergie pour palier à ces quelques « mauvais dossiers », en sachant que toutes les demandes de régularisation peuvent obtenir un avis négatif et sont sources de conflits voire de déconstruction des ouvrages réalisés.

Concernant les personnes se posant des questions sur les démarches à effectuer pour la réalisation de leur projet, le service urbanisme de la commune accompagné par Madame Cargnel, l'Architecte Conseil du CAUE, se tiennent à disposition des usagers pour étudier leurs projets petits ou plus importants. Ils vous conseillent sur la conduite à tenir pour l'élaboration de votre dossier (avec accompagnement si nécessaire du service instructeur de la CAPV, du Conseil Départemental et des services de l'Etat).

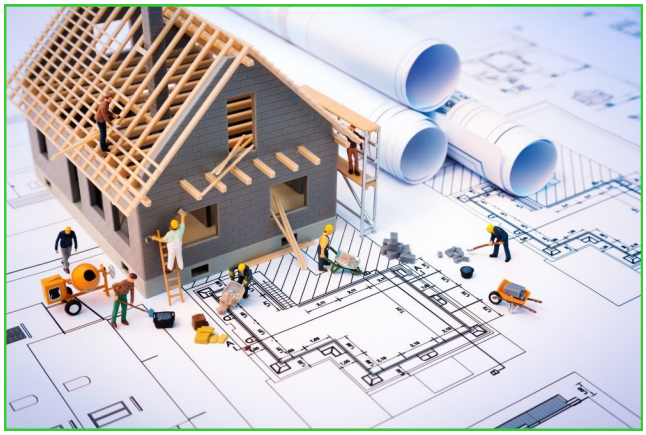

Pour les plus aguerris, chacun de vous peut aussi consulter le code de l'urbanisme :

- *partie législative L 101-1 à L 610-4* : par exemple pour répondre aux dispenses de formalités, l'article L 421.5 (improbable dans notre commune).
- *partie règlementaire R 101-1 à R 620-2* : par exemple pour répondre aux dispenses de formalités, l'article R 421.2 (concerne des cas très précis et très limités)

Synthèse : En sachant aussi que **toute réalisation ou modification : de portails, clôtures, murets (délibération communale), travaux sur les façades, de toiture, des terrasses et des déblais remblais doivent faire l'objet à minima d'une Déclaration Préalable.**

Il faut aussi savoir que les services de l'Etat après avoir effectué l'inventaire des piscines vont à priori se pencher sur les extensions d'habitation, véranda, garage, hangar et création d'annexe non déclarés à ce jour. Et ceci, que ce soit sur du bâti récent ou ancien.

Gérard LANFREY, Adjoint à l'Urbanisme

Vous avez un projet d'urbanisme ? L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la Mairie de Saint-Aupre.

Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06
Prochaines permanences :

- mercredi 10 septembre2025
- mercredi 08 octobre 2025
- mercredi 12 novembre 2025

Ces RDV sont GRATUITS (rdv à partir de 14h).

N'oubliez pas !

Le registre de concertation est toujours ouvert en mairie et vous pouvez y déposer vos demandes et remarques.

Tous les éléments concernant l'élaboration de notre PLU sont consultables sur le site de la commune et en mairie.

Projet « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres »*

mis en place par le lieu de ressources « En tandem » du Pays Voironnais

Quelles suites pour l'automne 2025 et le printemps 2026 ?

** **Pour rappel :** ce projet a pour but de mettre en place des **ateliers itinérants** sur les thèmes du « bien-être » (yoga, psychologie positive, chant…) et / ou de la « santé » (prendre soin de son dos, comprendre et prévenir la chute…). Ces ateliers sont ouverts aux personnes qui accompagnent un proche en perte d'autonomie de plus de 60 ans.*

- *Projet soutenu par la CNSA dans le cadre de la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère.*
- ***Quatre communes du Pays Voironnais sont « communes d'accueil » : Chirens, Montferrat, Charavines et Saint Aupre.***

Les prochains ateliers itinérants

Tous les ateliers sont gratuits et sur inscription au 07 64 81 02 17

****Chirens, les jeudis du 11 septembre au 16 octobre de 14h30 à 15h30** (salle de réunion) :

Ateliers "Si on chantait"- 6 séances-

Envie de légèreté dans votre quotidien? Rejoignez nous pour une parenthèse "en-Chantée"!
En nous appuyant sur notre corps et notre souffle, nous réveillerons nos voix et nos zygomatiques

****Voiron, les vendredis du 19 septembre au 5 décembre de 14h à 16h** (Innovadom)

Atelier "être heureux et le rester"- 10 séances-

Acquérir des méthodes et des outils pour réorienter l'attention vers les aspects positifs de la vie, vers ce qui fait du bien.
Mieux savourer la vie, retrouver l'énergie, l'enthousiasme et identifier des valeurs qui donnent sens à sa vie.

****Chirens, le jeudi 23 octobre de 15h à 17h** (salle Maurice Vial) :

Atelier "Je me ressource !" organisé par **Mme Gonard.**
Une parenthèse de répit pour se poser, prendre soin de soi.
Un moment à vivre et à ressentir sous la forme d'un voyage.
Expérimenter des outils et des clés pour vivre mieux: évacuer ses tensions, renforcer son équilibre, relativiser son regard sur les évènements ,se préserver, positiver, retrouver énergie et confiance.

Vous n'avez pas pu assister à cet atelier lors de son édition sur Saint-Aupre (avril 2025) ? Pas de soucis, vous pouvez vous inscrire pour la cession ayant lieu à Chirens.
Les inscriptions pour cet atelier sont susceptibles d'être élargies aux personnes isolées ou/et malades. N'hésitez pas à contacter Mme Tari, responsable du projet (tel : 07 64 81 02 17).

****Charavines, les vendredis 7, 14 et 28 novembre matin**
(Salle des permanences -Mairie)

Atelier "Déglutition et communication"

"Quand manger commence à poser problème" et "quand parler commence à poser problème".
Atelier animé par des orthophonistes.
objectif : répondre aux questions des proches aidants sur les difficultés liées au langage, à la communication, à la déglutition et aux difficultés cognitives chez la personne âgée.

Printemps 2026

Le projet est reconduit et son programme sera connu début 2026.
Saint-Aupre fera encore partie des communes qui s'investissent dans l'accueil de ces ateliers itinérants et nous aurons le plaisir d'accueillir Mme Gonard qui proposera une suite à l'atelier « je me ressource », sur le thème « Mieux être avec soi, mieux être avec l'autre »

D'autres ateliers (sophrologie, massage des mains et du cuir chevelu, yoga…) sont en cours de programmation (Ateliers itinérants ou sur Voiron) :
N'hésitez pas à **contacter le lieu d'accueil « En tandem » à Innovadom** (Campus La Brunerie, Voiron) pour en savoir plus.

Pour rappel :

Le lieu de ressource « En Tandem » a été mis en place par Innovadom (campus de la Brunerie, Voiron) pour accompagner les aidants confrontés à la perte d'autonomie d'un proche. Il s'agit d'un espace de soutien, d'informations et d'échanges dédié aux proches aidants de personnes de plus de 60 ans. Il vous propose les services suivants :

- **Accueil libre d'accès** les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h pour échanger, être informé, prendre un petit moment de détente ;
- **Entretiens personnalisés sur rendez-vous ;**
- **Ateliers « bien être » ou de bonne pratique, sur inscription.**

Pour en savoir plus

Programme mensuel des ateliers sur le site de la mairie rubrique CCAS.
Coordinatrice du lieu de ressources :
Mme Katy TARI Tél : 07 64 81 02 17
Email : innovadom@paysvoironnais.com

Les animations de la CCAS

La CCAS **invite les retraités Saintaupriens** à se retrouver

4ème édition de notre après-midi réservé à tous les retraités Saintaupriens !

pour partager un moment convivial autour d'un « café gourmand »

Samedi 11 octobre 2025
à partir de 14h30 - salle du Tilleul

Au programme : de la bonne humeur et le plaisir de se retrouver pour discuter autour d'une table remplie de douceurs…

Jeux de cartes et autres jeux de société mis à disposition.

Inscription NON obligatoire mais…
Pour faciliter l'organisation de cet ***événement gratuit,*** les membres de la commission passeront dans les hameaux fin septembre/début octobre pour vous rencontrer afin d'***évaluer le nombre approximatif de participants***. En cas d'absence, un flyer sera laissé dans votre boîte aux lettres.

Nous vous attendons nombreux !

Et réservez dès à présent votre dimanche 11 janvier 2026 pour le traditionnel Repas des Aînés !
Vous aurez plus d'informations dans le prochain bulletin.

La CCAS de Saint-Aupre

MUTUELLE COMMUNALE

En un an, 7 % des Saintaupriens ont fait le choix de rejoindre Mutualp. Pourquoi pas vous ?

À noter que ce résultat est tout à fait honorable si l'on prend en compte qu'une majorité de la population active a sa propre mutuelle d'entreprise.

Merci pour votre confiance !

Prochaine permanence Mutualp

Mardi 30 septembre 2025 - salle du Conseil

- Inscription préalable obligatoire -
auprès de M. Falconnet

Par téléphone : **06 16 24 92 28**
Par mail : **mutualp-**communales**@mutualp.fr**

RAPPEL

La mutuelle communale est un **dispositif social et solidaire** destiné plus particulièrement à tous ceux qui ne disposent pas d'une mutuelle obligatoire par leur employeur : retraités, étudiants, travailleurs non-salariés (professions libérales, artisans, demandeurs d'emploi…).

⇒ **Elle est basée sur une mutualisation du risque avec pour but de proposer un coût avantageux à prestation égales.**
⇒ **Pour en bénéficier, il suffit de résider sur la commune** ; l'adhésion se fait **sans questionnaire santé ni contrainte d'âge.**
⇒ Il est **possible de continuer à bénéficier de la mutuelle communale en cas de déménagement.**

À savoir :

Mutualp propose des tarifs « couple » (-20%) et les cotisations n'augmentent plus en fonction de l'âge après 80 ans.

Un rendez-vous ne vous engage pas **: M. Falconnet est là pour vous conseiller et évaluer avec vous l'intérêt de changer de mutuelle.**

Soutien à la parentalité

adf38 Familial Educatif Social
Des professionnels pour vous soutenir

DISPOSITIF de SOUTIEN des FAMILLES avec ENFANT(S) MINEUR(S)

Depuis le 1er janvier 2021, la Caf de l'Isère propose un dispositif d'aide et d'accompagnement à domicile pour les familles avec enfant de moins de 18 ans qui sont confrontées à divers événements de la vie tels que grossesse, naissance, post-partum, séparation, déménagement, recomposition familiale, maladie, décès, etc…

Ce dispositif de soutien à la parentalité est accessible à toutes les familles, sans conditions de ressources.

L'association **ADF38*** intervient au domicile des familles sur mission de la Caf de l'Isère, pour offrir une aide concrète et adaptée aux besoins spécifiques de chaque foyer :

- Aides à Domicile (AD) : pour l'entretien courant du logement et l'aide dans les actions essentielles de la vie quotidienne (ménage, lessive, achats alimentaires, préparation des repas).

- Technicien.ne.s de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) : pour l'accompagnement des parents et la prise en charge des enfants (soutien éducatif, gestion du quotidien).

Ces prestations sont prises en charge par la Caf de l'Isère avec une participation financière de la famille en fonction de son quotient familial : de 0,35 € à 11,88 € de l'heure.

***ADF38 :** association d'aide à domicile créée en 1970 et dédiée aux familles de l'Isère. Depuis plus de 50 ans, ADF38 accompagne les familles au quotidien, en collaboration avec la Caf et le Département de l'Isère.

En savoir +

Tél : 04 76 66 16 73
E-mail : _voiron@adf38.fr ;
Site internet : www.adf38.com

isère LE DÉPARTEMENT

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Isère

LA VIE ASSOCIATIVE

Bienvenue à VOIRON BIKE ACADEMY !

Une école de VTT à Saint-Aupre
Club Voiron Bike Academy

À partir de la rentrée de septembre 2025 la commune de Saint-Aupre accueille une nouvelle école de VTT portée par Voiron Bike Academy, Club affilié à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) depuis 2015.
Cette initiative vise à offrir aux jeunes de la commune et des alentours une pratique encadrée, ludique et sécurisée du VTT.

Nous ouvrons des créneaux école de VTT :

Pour les 7 – 10 ans les mercredis matins (9h – 11h30)
Pour les 11-14 ans les samedis matins (9h – 11h30)

Le moniteur diplômé, brevet d'état (BEESAC, BEES VTT 2ème degré) spécialiste du VTT accompagne chaque enfant pour développer son agilité, la gestion de son effort et rouler en toute sécurité.

Au programme

⇒ **Apprentissage de la sécurité** (matériel adapté et en bon état de fonctionnement), lors des déplacements, gestion de la prise de risque, circulation en groupe…
⇒ **Maniabilité, prise en main de son VTT,**
⇒ **Développement** de l'agilité, l'équilibre et la coordination
⇒ **Apprentissages de la maitrise du vélo sur différents terrains**
⇒ **Découverte** des sentiers de notre territoire
⇒ **Apprendre à se repérer** en milieu naturel
⇒ **Préparation** pour les plus motivés aux premiers niveaux de compétition (Trophée Départemental Jeunes Vététistes)
⇒ **Développement** de l'autonomie et du respect

Une activité complète en pleine nature, le VTT est un formidable vecteur d'épanouissement. Il permet aux enfants de se dépenser, de prendre confiance, de tisser des liens et de découvrir leur environnement autrement dans le respect de la nature.
Pour les enfants inscrits à l'AEJ les mercredis, nous avons la possibilité d'aller les chercher en minibus et de les ramener pour qu'ils participent à l'entrainement.

Si vous avez des envies, des besoins concernant le VTT sur le territoire n'hésitez à vous rapprocher de nous !
Stage adultes, ouverture de nouveaux créneaux, interventions sécurité, groupe féminin, balisage, organisation de manifestation…

Voiron Bike Academy est également l'association support du Pôle Espoirs VTT de Voiron (TSF) qui a pour but d'accompagner vers le haut niveau des jeunes polistes de la 4ème à la terminale dans un double projet sportif et scolaire.

Rendez-vous à Saint Aupre dès septembre 2025 !

Informations et inscriptions

vbikeacademy@gmail.com
06 76 00 96 85
https://www.generationbike.com/

L'association AEJ est devenue
Espace de Vie Sociale

Vous avez une idée, un projet à partager ?

L'équipe vous accueille tous les mardis dans la salle du Repère en période scolaire, de 15h à 18h pour échanger.

L'équipe de l'AEJ

Croqu'Arts

Les cours reprendront le 1er octobre avec un nouvel intervenant : Louis Gagez
Le prochain Méli Mélo de Pinnceaux en mai 2026 aura pour thème « les devantures de magasins ».

Nous serons présents pour la foire aux chèvres avec une exposition des œuvres de l'année 2024/2025 dans la Mairie

Croqu'Arts

氣功 QI GONG

Qi Gong Dragon Céleste

Une nouvelle saison commence pour les élèves des cours de Qi Gong de l'association Qi Gong Dragon Céleste à Saint-Aupre.

Venez les rejoindre !

Accessible à tout adulte sans exigence de niveau, respectueux des capacités de chacun, le Qi Gong permet à toute personne, âgée ou jeune, sportive ou non, en bonne santé ou pas, de cultiver et d'entretenir sa force de vie pour retrouver santé, souplesse, confiance, diminuer le niveau de stress, retrouver son équilibre et même augmenter diverses performances (sportives, artistiques…).
Que vous soyez un particulier, une entreprise, une collectivité, vous trouverez de nombreuses informations, des articles, ou encore des témoignages sur cette pratique en vous rendant sur le site internet créé et alimenté par Frédéric, le professeur de l'association, ou sur la page Facebook de l'association.

Cours le JEUDI à Saint Aupre

Salle des fêtes

à partir du 18 septembre

de 9h à 10h30 ou de 10h30 à 12h

1 séance d'essai gratuite

Site : https://tianlongqigong.wordpress.com

Facebook : Association Qi Gong Dragon Céleste

Renseignements : qgdragonclesteleste@gmail.com

Comité des Fêtes

À quelques jours de l'événement local qui va animer notre village et par là même, annoncer le début d'une nouvelle saison, je vous propose un peu d'histoire.
Pourquoi ? Parce que nombre d'entre nous ne connaissent pas encore cette célèbre Foire ! Et je voudrais m'adresser aux nouveaux arrivants en particulier.
Traditionnellement liée à la Foire de la Beaucroissant, la Foire aux chèvres est une foire séculaire. Cette année, nous fêterons la 420ème édition le 20 et 21 septembre prochain.
Il y a longtemps, les marchands venus de Savoie qui rentraient chez eux, faisaient une halte par Saint-Aupre pour écouler leurs derniers invendus. D'années en années, ils étaient toujours plus nombreux. Basée au centre village du bas, puis délocalisée au hameau de la Rossetière, la Foire va finalement s'ancrée de nouveau au centre du village et devenir officiellement un événement immanquable pour ses habitants et ses participants. Au fil des ans, camelots, forains, professionnels des arts et métiers vont se mélanger dans les allées.
Mais que serait une vraie festivité sans un traditionnel repas !?
La légende raconte que le bon Roi Henri IV voulait que tous ses sujets puissent avoir « une poule au pot le dimanche ». Symbole d'une politique paternaliste, après les guerres de religions et la famine qui ont meurtri le pays, ce plat va populariser l'image du Roi et son souci de paix et du bien-être de ses sujets (notion quelque peu oublié depuis).
Ce plat va devenir un symbole de la Foire aux chèvres. Aujourd'hui encore, nous continuons de servir la poule -le samedi- et perpétuons l'idée et le sens de la convivialité en mettant en place de grandes tablées pour que tous puissent prendre part à ce morceau d'histoire.
Cette année encore, notre traiteur a mis les petits plats dans les grands. Poule au pot le samedi, bœuf bourguignon le dimanche. Menu complet entrée, plat, fromage et dessert, service à table comme au restaurant !
Vous trouverez aussi, devant la buvette et sur la brocante, deux stands de sandwichs au Diots puis pour les petits creux, des crêpes et autres plaisirs sucrés.

Vous n'êtes jamais venus ? Alors cette année, c'est l'occasion. Rameutez vos amis et famille, il y en aura pour tout le monde ! Déambulez dans les allées de la brocante à la recherche ou non de votre prochain objet de collection, goutez les produits locaux, courez avec vos enfants d'une animation foraine à une autre, rencontrez les professionnels, admirez les créations artisanales sur la place du village, contemplez l'exposition de peinture à la mairie, discutez ou faites connaissance à la buvette et surtout à midi, prenez un moment pour partager un bon repas !

Il y en a des choses à faire et à voir, mais ne me croyez pas sur parole, faites-en vous-même l'expérience !

Enfin, nous avons besoin chaque année de nombreux bénévoles. Nous vous proposons donc une expérience unique et ludique dans les coulisses d'un événement comme celui-ci. Si le cœur vous en dit, inscrivez-vous rapidement sur les postes qui vous intéressent. C'est peut-être une heure ou deux de votre temps mais c'est tellement précieux pour nous. L'entraide est le fondement de toute réussite.
Pour reprendre et déformer Coluche, « La Foire, ça devrait être obligatoire » !
Au plaisir de vous retrouver dans les allées !

Jérôme
Président du Comité des Fêtes

C'est la rentrée !

Un peu de classique

Un super concert classique avant la pause estivale : le quatuor du Habert du Son nous a régalé avec un concert de grande qualité début août, de jeunes musiciens jouant dans des orchestres en France et en Finlande, nous les reprendrons avec plaisir s'ils repassent par là.

Programme 2025 / 2026

L'équipe du REPèRE a concocté un programme 2025/2026 bien fourni, 6 documentaires, plusieurs concerts, une pièce de théâtre, une conférence en musique, une journée mieux être et bien sûr Passion & Art, le week-end de lâcher d'artistes du mois de mai.
Sans oublier les **dimanches croissants** une fois par mois et les récrés musicales, et le groupe de conversation en anglais continuera à faire des progrès fulgurants !

Quelques dates à retenir :

* **4 octobre le soir :** concert de Jérôme Ciosi, guitariste de Thomas Dutronc
* **5 octobre** : journée mieux être
* **16 novembre** : conférence en musique « Les Papillons »
* **24 janvier** : « Le Point de Bascule », découvrez les vérités sur ce que nous faisons à notre terre avec un spectacle qui passe des messages forts avec beaucoup d'humour.
* **14 mars** : préparez-vous à swinguer avec Becky & the pop-up orchestra avec des animateurs pour faire danser tout le monde.
* **30 et 31 mai** : Passion & Art

Les dates de documentaires, toujours aussi bien choisis et animés par des intervenants avertis, sont en cours de finalisation et il y aura d'autres évènements et concerts pas encore complètement calés à l'heure de publication de cet article.

Pour vous tenir au courant des évènements, dates et horaires du REPèRE :
Notre site : www.lereperestaupre.fr
Nos emails (si vous êtes membre du REPèRE)
Intramuros : application à charger sur smartphone avec tout ce qui se passe à Saint-Aupre et aux alentours
Pour contacter le REPèRE : lereperestaupre@gmail.com

Bonne rentrée à tous !

Stage Graff

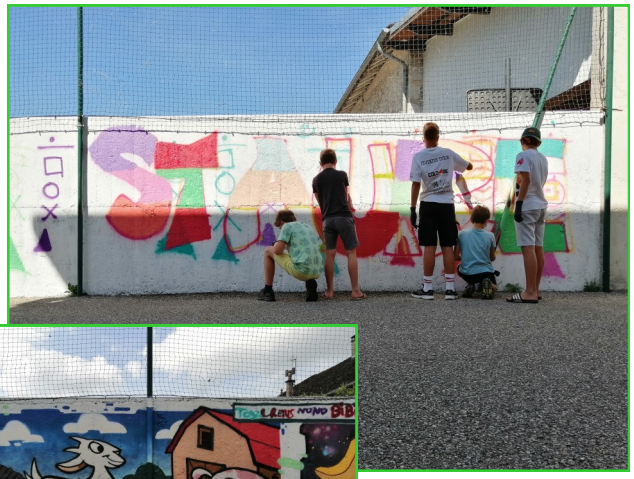

Un stage Graff avait été organisé il y a 3 ans destiné aux jeunes de la commune pour décorer un des murs de l'école.
L'intérêt éducatif et artistique de ce stage nous a poussés à organiser à nouveau un atelier qui s'est déroulé du 18 au 25 août dernier, sur le mur de l'entrée principale de l'école.
Les compteurs électriques ont pu être intégrés dans le Graff, et nous remercions Enedis de leur confiance et de leur soutien financier sur ce projet.
10 jeunes de Saint-Aupre et de Saint-Etienne de Crossey étaient encadrés par **Damien Schaeffer**, le graffiste **d'Urban Colorz**, et **Alexis Chambon de l'AEJ**.
Pour certains jeunes, c'était une 2ème expérience du Graff, pour d'autres, une découverte. Tous ont pu apprécier l'expérience d'un travail collectif.

Avec l'aide de Damien et Alexis, les jeunes ont pu créer des « vignettes » hautes en couleurs, évoquant des éléments typiques de notre village, et laisser libre cours à leur imagination…en s'élevant très haut dans l'espace.

« J'ai trouvé le stage de graphisme très intéressant. L'animateur, Damien, expliquait bien les techniques de graff et il était à l'écoute. Alexis de l'AEJ était gentil et toujours de bonne humeur. Ce qui fait que nous avons travaillé dans une bonne ambiance, avec un bon esprit.
Je suis fière du résultat et j'espère que la fresque plaira aux habitants de Saint-Aupre et encore plus aux enfants.
Merci de m'avoir laissé la possibilité de participer à cet atelier, c'était vraiment super ! »
Julie C. de Saint-Aupre

« Les ados ont véritablement adoré cette semaine, le fait de produire collectivement, d'avoir chacun des productions individuelles à emmener chez eux (petits panneaux, t-shirts personnalisés) ainsi que la disponibilité et la gentillesse de Damien.
Merci d'avoir rendu ce projet possible ! »
Alexis de l'AEJ

Merci à tous pour ces belles créations !

ENEDIS

INFOS GÉNÉRALES

Bibliothèque de St Etienne de Crossey

Agenda de la bibliothèque

SEPTEMBRE

Club Bulles et bib

Mercredi 3 septembre à 19h

Venez échanger autour de vos dernières lectures de BD, manga ou comics.
En partenariat avec l'association Ça bulle au village.
Entrée libre - Ado / adulte

Club lecture

Mercredi 10 septembre à 19h

Envie de parler de vos dernières lectures ?
Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes.
Entrée libre - Ado / adulte

OCTOBRE

Chiens lecteurs à votre écoute !

Mercredi 1er octobre de 14h à 15h

Amis lecteurs, amis des chiens, venez vous exercer à lire à voix haute auprès de vos amis à quatre pattes.
Le Club Canin de Chartreuse sera présent avec quelques chiens attentifs et bienveillants… prêts à écouter vos plus belles histoires !
Sur inscription -
Tout public (pour lecteurs débutants et confirmés)
Cour de la mairie Saint-Etienne de Crossey

Festival Ça bulle au village

Les 11 et 12 octobre

Atelier création d'un Yonkoma

Samedi 11 octobre – de 14h à 16h

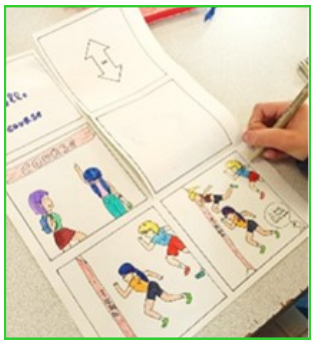

Dans le cadre du festival Ça bulle au Village, venez découvrir et réaliser un yonkoma (un manga en 4 cases) avec Mathilde Dubarry.
Sur Inscription (10 max) –
Tout public (dès 8 ans)
Salle des fêtes de Saint-Nicolas de Macherin

Prologue Livres à vous

MURDER PARTY ADO — Qui est le psy ?

Mardi 21 octobre de 14h à 16h

Un groupe d'adolescents se retrouve dans la salle d'attente d'un cabinet de consultation.
Tous prétendent être là pour une séance de thérapie collective… et attendent le docteur qui n'arrive pas…
Mais un détail cloche. Quelque chose ne tourne pas rond. L'un d'eux n'est pas qui il prétend être. Et si le docteur se cachait en fait parmi eux ? Qui est-il ? et quel est son but ?
Tout public (dès 12 ans) – Sur inscription (10-15 max)

Rudy raconte nous une histoire « spécial Livres à vous »

Jeudi 23 octobre à 10h

Venez écouter des histoires pour les tout-petits et découvrez en même temps l'univers des auteurs jeunesse qui seront présent lors du festival Livres à vous en novembre.
Entrée libre - Dès 18 mois

Stage : Animer un album en stop motion

Samedi 25 octobre
de 9h-12h / 13h30-16h30

Venez créer de petites scénettes issues d'un album d'un auteur invité au festival Livres à vous. De la création des décors en passant par la photo et la prise de son. Vous découvrirez tout l'envers de la création d'animation. Animé par Solène Marché.
Sur inscription (9 max) - Dès 8 ans

NOVEMBRE

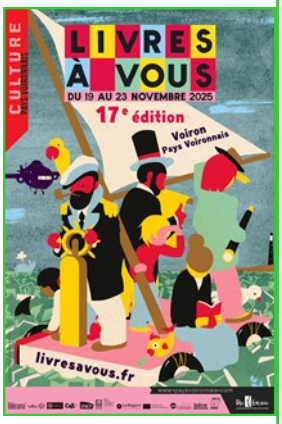

Festival Livres à vous

Samedi 24 novembre

Programmation en cours
- atelier jeunesse
- rencontres d'auteurs

Club lecture

Mercredi 26 novembre à 19h

Envie de parler de vos dernières lectures ? Rendez-vous à la bibliothèque pour échanger sur vos impressions et découvrir les lectures d'autres personnes. Entrée libre - Ado / adulte

Pays Voironnais

Afin de préserver la santé des habitants, la réglementation concernant l'utilisation des chauffages au bois est renforcée le 1er janvier 2026 sur les communes de Grenoble Alpes Métropole**, Le Pays Voironnais** et Le Grésivaudan **pour interdire les chauffages au bois à foyers fermés antérieurs à 2002.**

L'arrêté préfectoral du 21 juillet 2023 a instauré des restrictions sur les appareils de chauffage au bois non performants dans 297 communes où la qualité de l'air est une préoccupation majeure. Ainsi, depuis le 1er octobre 2024, **les foyers ouverts sont déjà interdits** sur les 123 communes de Grenoble Alpes Métropole, du Grésivaudan et du Pays Voironnais.
Au 1er janvier 2026, cette interdiction sera étendue aux vieux poêles et inserts antérieurs à 2002, marquant une étape importante pour réduire les risques sanitaires liés à la pollution de l'air.

Toutes les aides Prime Air Bois sur le site du Pays Voironnais : www.paysvoironnais.com

RAPPEL HORAIRES DÉCHETERIES

HORAIRES SEPTEMBRE À JUIN

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
LA BUISSE	7h30 à 12h et 14h à 17h30					8h30 à 12h et 13h à 17h30
COUBLEVIE	13h30 à 17h30					
ST-NICOLAS DE MACHERIN	12h30 à 17h30	Fermé	12h30 à 17h30	Fermé	12h30 à 17h30	
MOIRANS TULLINS LE PIN	13h30 à 17h30	Fermé	13h30 à 17h30	Fermé	13h30 à 17h30	
RIVES MONTFERRAT	Fermé	13h30 à 17h30	Fermé	13h30 à 17h30	13h30 à 17h30	

Fermeture les jours fériés

INFOS PRATIQUES :
0 800 508 892
www•paysvoironnais•com
Rubrique déchèteries
Pays Voironnais - Officiel

SMMAG - M RESO - NOUVEAUTÉS MOBILITÉS DE RENTRÉE

Pour la rentrée,

vos lignes de transports en commun

changent de nom et

la tarification évolue.

Scannez moi pour + d'info !

M RÉSO

DÈS LE 1ER SEPTEMBRE 2025, VOS LIGNES CHANGENT DE NOM ET DE NUMÉRO !

Lignes actuelles	Lignes M réso au 01/09
1	31
2	32
3	33
4	34
W	29
A	30
E	38
F	39
D	52
N	77B

Lignes actuelles	Lignes M réso au 01/09
20	77A
G	81
L	83
Lac	81
TAD F	39
TAD D	53
TAD G	81
TAD 4	500
TAD C	501
TAD E	502
TAD W	503

BON À SAVOIR ! SACADO

Vos **lignes scolaires** évoluent également et deviennent les lignes Sacado !
Retrouvez leur nouvelle numérotation directement sur *reso-m.fr*

DES NOUVEAUTÉS DANS LES TARIFS M RÉSO !

Dès le 1er juillet, une nouvelle tarification pour les abonnements M RÉSO intra-Voironnais s'appliquera. En septembre, la tarification globale évolue ainsi que la tarification solidaire.

Retrouvez toutes les infos sur : *reso-m.fr*

CONTACT : Agence de Mobilité Voiron
4 av. des Frères Tardy 38500 VOIRON
04 76 05 03 47
transportvoironnais@smmag.fr

MaResa
LIGNE SUR RÉSERVATION
Réservation possible jusqu'à la veille, avant 16h15
- tadvoironnais@smmag.fr
- 0476 05 94 00

À VOS AGENDAS !

Septembre

Samedi 20 et Dimanche 21
420è Foire aux Chèvres
Buvette, restauration, vide-greniers, animations, commerçants, artisans...
Organisée par le Comité des Fêtes de Saint-Aupre

Mardi 30
Permanence Mutuelle communale Mutualp
Sur inscription préalable obligatoire
Salle du Conseil

Octobre

Dimanche 5
Journée du Mieux Être
Organisée par Le REPèRE
Place de l'Eglise

Mercredi 8
Permanence Architecte Conseil
À partir de 14h -Prendre rdv au préalable auprès de la mairie

Samedi 11
Goûter des retraités
Organisé par la CCAS
À partir de 14h30 - salle du Tilleul

Dimanche 12
Troc O Plantes
devant le Repère

Lundi 20
Don du Sang
De 16h à 19h30 - **salle du Tilleul**

Novembre

Samedi 1er
Soirée à thème
Organisée par le Foyer Sully
À 20h **salle du Tilleul**

Mardi 11
Cérémonies du 11 novembre
8h45 - St-Aupre le Haut **/ 9h30 -** St Aupre le Bas

Mercredi 12
Permanence Architecte Conseil
À partir de 14h -Prendre rdv au préalable auprès de la mairie

Samedi 15
Repair Café
Organisé par le Pays Voironnais
9h-12h - Salle du Tilleul

Jeudi 20
Soirée Beaujolais - organisée par l'ACCA - salle du Tilleul

Septembre

Samedi 20
Jardin-Forêt
Collectif Demain
à partir de 9h30 - terrain sous l'église (repas partagé)

Vendredi 26
Cirque pyrotechnique et pot offert par la mairie
à partir de 19h - Cour de la mairie

Samedi 27
Fresque Agri'Alim
Collectif Demain - 9h -12h - AEJ

Octobre

Dimanche 5
Foulées de Crossey - Sou des écoles - Dès 8h30 - Gymnase
Balade gourmande organisée par le Comité de jumelage

Samedi 11 au dimanche 12
Festival de BD - Ça bulle au village – Salle des fêtes

Dimanche 12
Jardin-Forêt – Collectif Demain
à partir de 9h30 - terrain sous l'église (repas partagé)
Fête de la Saint Denis
à partir de 11h30 - Hameau de Tolvon

Jeudi 16
Festival de la soupe -18h-20h - Ecole élémentaire

Vendredi 17
Spectacle « On mange quoi demain ? » - Collectif Demain
20h -salle du Conseil (mairie de Crossey)

Samedi 18
Jardin-Forêt – Collectif Demain
à partir de 9h30 - terrain sous l'église (repas partagé)

Atelier nature - Collectif Demain
14h à 16h - jardin pour les jeunes (7 à 14 ans)

Bibliothèque

Deux nouveaux créneaux !

Lundi : 17h-19h
Mercredi : **10h-12h** / 15h-19h
Jeudi : 15h-19h
Vendredi : 9h-12h
Samedi : **10h-12h** / 17h-19h

Médecin de garde

Pour accéder au médecin de garde les week-end et de 20h à minuit, composez le 15.

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche
www.servigardes.fr
0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°156
Directeur de Publication :
Patrick BUISSON
Tirage : 500 exemplaires
Conception, impression :
Mairie de Saint-Aupre
Trimestriel, Dépôt Légal : à parution

Horaires d'accueil du secrétariat de mairie :

Lundi : 16h00 - 19h00
Mardi : 13h30 - 17h45
Jeudi : 13h30 - 17h45

Tél. : 04 76 06 01 06
Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre
Email : accueil@st-aupre.fr